

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt et un, le 23 novembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 16/11/2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 40 Nombre de suffrages exprimés : 48 Votes Pour : 48 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Budget Oures Ménagères – Décision Modificative n° 2  <b>N° 2021-130</b>
--	--

**Présents (39)** : PUCEL Matthieu, GOUBE Nicole, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, CASTERAN David, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, GAILHARD Christophe, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BALAGNA Patrice, GAY Eric, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, AIZIER Philippe, DARAN René, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

**Présent visio (1)** : LEGOFF Stéphanie

**Présents non votant** : GUILBERT-VIARRIEU Annie, SERMET André.

**Absents (14)** : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, ANGLADE Jean-Louis, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, MUR François, SOLANA Michel, HELARY Yann, JARENO Sandra, OZUN Benjamin, FORTINE Didier, CASCARRE Victor.

**Procurations (8)** :

- DUNAN Anne à CARRERE Philippe
- DESMARIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre
- FINES Frédéric à RICARD Louis
- LACAZE Noël à DESCOUENS Bernard
- BRUN Didier à PAUCIS Jean
- BOURREC Christophe à SALAT Jacques
- MIR André à AIZIER Philippe
- NARS Aline à DARAN René

Frédéric LLOP a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président expose la nécessité de modifier les autorisations budgétaires initiales afin d'intégrer les opérations de mises en place de conteneur-semi-enterré sur le Pôle OM LOURON ; à savoir :

- sur la commune de CAZAUX-DEBAT : l'opération a été lancée cet automne. Le montant des travaux prévisionnel s'élève à 8 702,00 € HT. Le Conseil Départemental 65 apporte un concours financier de 30 % sur les équipements de conteneur tri et verre ;

- sur la Commune de LOUDENVIELLE : l'opération a été exécutée cet automne. Il y a lieu de régulariser la situation. En effet, ces travaux avaient été commandés par la Commune de LOUDENVIELLE. La CCAL étant compétente dans la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, ces travaux doivent être portés par l'intercommunalité.

Pour ces 2 opérations, le reste à charge est supporté par les communes concernées.

Pour cela, il faut passer une écriture comptable qui nécessite une décision modificative ; à savoir :

Chap	Article	Désignation	Total Budget	+/-	Nouveau total
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
21	2188	<b>DI – Autres immo. Corporelles</b> (Pôle LOURON 11005 CAZAUX DEBAT + 10 443 € LOUDENVIELLE + 47 316 €)	69 458,00 €	+57 759,00€	127 217,00€
10	10222	<b>RI – FCTVA</b> (Pôle LOURON S 11005 CAZAUX DEBAT 1740 € LOUDENVIELLE 7886 €)	105 607,00 €	+ 9 626,00 €	115 233,00 €
13	13148	<b>RI – Subv communes du GFP</b> (Pôle LOURON CAZAUX DEBAT 7303 € LOUDENVIELLE 39430 €)	12 528,00 €	+ 46 733,00 €	59 261,00 €
13	1323	<b>RI – Subv Départements</b> (Pôle LOURON CAZAUX DEBAT 1400 €)	12 311,00 €	+ 1 400,00 €	13 711,00 €

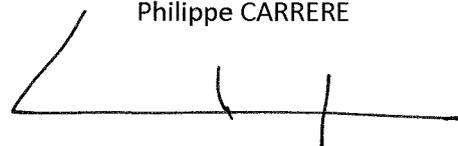
Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- d'approuver les modifications budgétaires sur le budget Ordures Ménagères – DM N°2– 2021, telles que présentées ;
- de mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU